

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 298

MONTREAL, LE VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Le CRTC, à quoi ça sert?

Le CRTC est-il relégué à un simple rôle d'estampilleur? L'organisme de réglementation, le chien de garde de la politique canadienne en matière de radiodiffusion et de télécommunications, celui qui est appelé à définir le nouveau cadre de l'autoroute de l'information, vient d'essayer une troisième rebuffade politique en un an.

L'organisme de réglementation a été trois fois rabroué par Ottawa. Trois fois lui a-t-on rappelé que le discours politique s'étend aussi aux télécommunications, que les impératifs électoraux, le rapport de force des lobbyistes ou encore les liens familiaux des politiciens avaient préséance sur l'économique et le social du son et de l'image. L'aviation civile au pays n'a pas échappé à ces interférences politiques, trop nombreuses; les télécommunications doivent s'y soumettre également.

Il y a belle lurette qu'à l'Office national des transports on se complait dans ce rôle de fou du roi. Air Canada a durement appris qu'accepter de jouer selon des règles dictées par Ottawa, pourtant arrivées au départ à des principes économiques et de libre jeu de la concurrence, c'était perdre d'avance. Ce rôle — et cette dynamique — apparaissent toutefois encore peu familiers au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Qu'il soit contesté dans ses décisions, il le sera toujours, compte tenu des enjeux en présence et des intérêts aussi multiples que contradictoires qui s'affrontent. Mais qu'il soit désavoué publiquement, dans la confusion par surcroît...

Le signal politique peut avoir des répercussions inquiétantes, comme en témoigne cette illustration où Rogers Communication, venant d'avaloir Maclean Hunter, «envoie paître» le CRTC en pléines audiences publiques, tenues afin d'étudier les tenants et aboutissants de la fusion. Le signal est d'autant plus inquiétant que, dans le cas de la hausse des tarifs du service local de téléphone, Ottawa a retourné le CRTC à ses devoirs à deux reprises, une première fois en s'en remettant, officiellement, aux doléances des associations de consommateurs mais cédant, en réalité, aux pressions d'Unitel; la deuxième fois en courbant le dos, en rentrant la tête dans les épaules sous les invectives de Bell Canada et consorts. Tout cela pour revenir, à quelques nuances près, à la case départ, à la décision initiale du CRTC rendue en octobre 1994.

Tout cela — tant de perte de temps en audiences publiques, question, probablement, de démontrer qu'on prend l'intérêt de tous à cœur — pour finalement observer que la logique économique réussit à s'imposer, à réclamer son dû; que l'entreprise ou le secteur menacé de morcellement parce que trop puissant, selon on ne sait quelle norme canadienne qui écarte toute dimension internationale, revient plus fort que jamais.

En deux ans, après s'être fait tout refuser en août 1993, Bell a eu droit à un «oui» l'année suivante, puis à un «oui mais» l'année d'après et à un «oui» sans le «mais» quelques mois plus tard. Tout un exemple de consistance et de crédibilité démontré par un organisme appelé à définir et à policer l'environnement des télécommunications canadiennes.

La troisième gifle reçue d'Ottawa: les décrets visant à renverser la position du CRTC dans la télévision par satellite. Il serait trop facile, parce que trop évident, de résumer la présence de Power DirectTV à une simple relation gendre/beau-père/premier ministre. Après tout, les dés étaient pipés lorsque l'organisme a ouvert à tous le processus qui a exempté ExpressVu, un consortium dominé par Bell et dirigé par de vieilles connaissances du CRTC, et qu'il a forcé l'utilisation d'un satellite canadien. Power DirectTV était écartée d'avance, même si invitée officiellement à la noce.

Que le résultat final de ces tiraillements aille de soi, la question n'est pas là. Parce qu'il a imposé un dangereux virage en juin 1992 en permettant à la concurrence de s'attaquer au monopole des entreprises de téléphonie traditionnelles, le CRTC doit aujourd'hui vivre avec les conséquences de cette décision, calquée sur le modèle américain, que peut d'ailleurs difficilement absorber un marché dix fois plus petit et abritant une population dont la densité est mal répartie sur un vaste territoire.

Mais que les décisions prises par le CRTC deviennent le début d'un vaste processus de révision, que l'on vienne institutionnaliser les contestations systématiques, les lobbyistes, les jeux de coulisse et les tractations d'antichambre...

A ce titre, il va être intéressant de voir, lorsque la transaction CFCF-Vidéotron sera soumise à la bénédiction du CRTC, qui, du duo ou de Cogeco, affichera l'influence la plus forte auprès du pouvoir central. Et il sera intéressant de voir, lorsque le dossier de l'infourte sera débattu, si les enseignements de Bill Gates, qui proclame à qui veut bien l'entendre que «pour que l'infourte se développe rapidement, l'État ne doit pas s'en mêler», trouveront une oreille attentive.

INDEX

- AgendaB7
- Avis publicsB6
- ClasséesA4
- CultureB9
- ÉconomieA6
- ÉditorialA8
- Le mondeA5
- Mots croisésA4
- Les sportsB6

MÉTÉO



Montréal
Quelques flocons.
Max: -5



Québec
Nuageux. Risque
de neige. Venteux.
Max: 0

Détails en B 6

VISAS

Vacances
en ski de fond
PAGE B 4



LES ACTUALITÉS

L'OTS refait surface:
18 disparus
PAGE A 2

PLAISIRS

Le temps,
rien d'autre
PAGE B 1



La Cour suprême stigmatise Dow Corning

Un «extraordinaire coup de pouce» aux 50 000 Québécoises concernées par des recours collectifs

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La décision de la Cour suprême condamnant la compagnie Dow Corning à dédommager une femme de la Colombie-Britannique qui avait reçu des implants mammaires permet tous les espoirs pour les quelque 50 000 femmes qui sont concernées par divers recours collectifs au Québec.

Dans sa première décision portant sur des implants mammaires, la Cour suprême a donné raison hier à Susan Hollis, une jeune femme qui a reçu pour la première fois en 1983 deux implants fabriqués par le manufacturier

Dow Corning, Or, au cours de 1996, on s'attend à ce que le recours collectif intenté contre le même fabricant au Québec et regroupant quelque 20 000 femmes soit entendu par la Cour supérieure. Un deuxième recours collectif contre la compagnie Heyer-Shulte, concernant environ 15 000 autres femmes, vient d'être présenté au tribunal.

«Pour nous, ce jugement ouvre une voie extrêmement avantageuse pour les femmes du Québec. Cela vient d'enlever presque tous ses arguments de défense à Dow Corning», a fait valoir hier Yves Lauzon, l'avocat chargé de ces recours collectifs.

VOIR PAGE A 10: CORNING

L'Alliance des professeurs «est de mauvaise foi»

L'accueil négatif réservé au nouveau programme de français fait bondir ses concepteurs

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Comment les professeurs peuvent-ils critiquer le nouveau programme de français au secondaire alors que personne ne l'a lu? C'est la grande question que se posent plusieurs spécialistes de l'enseignement du français, furieux devant le rejet catégorique du nouveau programme tel qu'exprimé en début de semaine par l'Alliance des professeurs de Montréal.

Le nouveau programme de français au secondaire, approuvé au début novembre par le ministre Jean Garon, doit être distribué à l'ensemble du corps enseignant en janvier, mais quelques exemplaires circulent depuis novembre.

«Le programme n'est pas parfait, il est loin d'être idéal, mais c'est un programme honnête, sérieux, exigeant, bien articulé et arrimé au programme du primaire», soutient la présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), Huguette Lachapelle, qui en a pris connaissance.

Mme Lachapelle n'a aucunement apprécié les accusa-

VOIR PAGE A 10: PROFESSEURS

La SQ ouvre une enquête

Le Hir entend s'accrocher à son siège

L'ex-ministre déplore que le Vérificateur général ne l'ait pas encore rencontré

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Alors que la Sûreté du Québec entame une enquête qui risque de durer plusieurs mois sur l'octroi des contrats par le Secrétaire à la restructuration, l'ex-ministre Richard Le Hir entend s'accrocher à son siège de député jusqu'à ce qu'il soit exonéré de tout soupçon dans l'affaire qui éclabousse son ancien ministère.

A cette fin, il s'impatiente de ce que les agents du Vérificateur général, chargés par le premier ministre Jacques Parizeau de passer au crible l'ensemble des activités du défunt secrétariat, ne l'aient pas encore convoqué pour demander sa version des faits — malgré ses requêtes d'être entendu dans les plus brefs délais.

Dans une entrevue accordée hier au *Devoir*, M. Le Hir a promis d'apporter «à la SQ toute l'aide qu'elle me de-

VOIR PAGE A 10: LE HIR

Nativité 101



PHOTO JACQUES NADEAU

LE VISAGE DOUX comme celui de la Vierge Marie dont il contemple le tableau, le jeune Jean-François s'est enveloppé hier du mystère de la Nativité — en prenant quelques notes. Le Musée de l'oratoire Saint-Joseph présente jusqu'au 8 février l'exposition *Les Crèches de l'oratoire*. Pour faire revivre la foi, l'Enfant Jésus renaît pour l'occasion dans 250 crèches provenant de 91 pays.

Bethléem aux quatre couleurs palestiniennes

Les troupes israéliennes font coïncider avec Noël leur évacuation d'une cinquième localité arabe de la Cisjordanie occupée

L'armée israélienne s'est retirée hier de Bethléem où des milliers de Palestiniens ont fêté dans un débordement d'enthousiasme la libération, juste à temps pour les fêtes de Noël, de la ville où la Bible situe la naissance de Jésus-Christ. L'évacuation des militaires, sous la protection des policiers palestiniens qui maintenaient les badauds à distance, s'est déroulée quasiment sans incident. Des enfants ont tendu des fleurs aux soldats. Seules quelques pierres ont été jetées par des activistes criant «Allah Akbar» (Dieu est le plus grand) sur la dernière des dix jeeps militaires qui ont quitté les lieux. Bethléem est la cinquième d'une série de six villes palestiniennes qu'Israël s'est engagé à évacuer d'ici la fin de l'année, conformément à l'accord du 28 septembre sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie. L'armée doit encore se retirer de Ramallah, en principe le 28 décembre.

PATRICE CLAUDE
LE MONDE

Pour la première fois, le drapeau palestinien flotte sur la basilique de la Nativité. Depuis le début de la semaine, les quatre couleurs se voient partout dans Bethléem, en guirlandes ou en oriflammes, sur les bâtiments, les boutiques, les lampadaires et, souvent, au poing des enfants.

«Pour la première fois depuis des siècles, se félicite le père Georges Abou Kassem, il n'y aura pas de troupes d'occupation sur la place de la Crèche.» Noël coïncidant avec la «libération» de la cinquième localité arabe en Cisjordanie occupée, l'occasion était trop belle. Toutes les télé-

visions du monde occidental seront présentes les 24 et 25 décembre. Alors, quoique musulman, Yasser Arafat, dont l'épouse, Souha, était chrétienne orthodoxe avant de se convertir à l'islam, sera présent pour la messe de minuit.

Et si certains chrétiens trouvent la superposition du nationalisme et du religieux «quelque peu déplacée», l'immense majorité des 70 000 habitants de la ville n'y trouvent rien à redire. Il est vrai que le district qui regroupe les localités voisines de Beit Sahour et Beit Jallah ainsi que les camps de réfugiés d'Aida et Beit Jibrine n'est plus majoritairement chrétien depuis long-

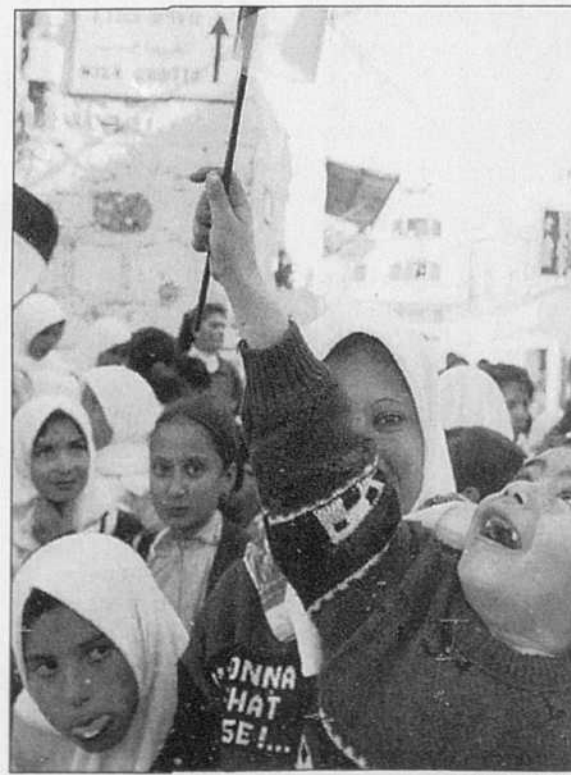


PHOTO REUTERS

Bethléem «libérée» célébrait hier le départ des troupes israéliennes. Si certains chrétiens trouvent la superposition du nationalisme et du religieux «quelque peu déplacée», l'immense majorité des habitants de la ville n'y trouve rien à redire.

VOIR PAGE A 10: BETHLÉEM

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CORNING

«Il est clair qu'aucune femme n'aurait accepté cette solution si les fabricants avaient dit la vérité»

SUIITE DE LA PAGE 1

Dans son jugement, la Cour suprême stipule de façon claire et nette que Dow Corning a failli à son obligation d'informer de façon adéquate le corps médical des risques entourant le port de ses prothèses de gel de silicone.

«Dow avait l'obligation de transmettre au corps médical, beaucoup plus tôt qu'elle ne l'a fait, ses constatations concernant tant le phénomène de la rupture inexplicable [des implants] que le dommage susceptible d'être causé par la diffusion de gel dans l'organisme», tranche le juge Gérard LaForest.

Or, il a été établi que la compagnie — même si elle était informée depuis 1979 de rapports de médecins faisant état de «ruptures postopératoires inexplicables» — a attendu six ans, en 1985, avant de transmettre une mise en garde au corps médical.

Au surplus, la Cour affirme que l'obligation pour un fabricant d'informer un consommateur des dangers de son produit est continue et ne se limite pas au moment de la vente. Dow Corning se devait donc d'informer les consommatrices des nouveaux renseignements obtenus sur le danger de ses implants, même si la compagnie ne considérait pas ces résultats définitifs.

Par ailleurs, la Cour suprême ne se prononce pas sur la possibilité qu'il y ait eu négligence dans la fabrication même de ces prothèses. Ce jugement, qui confirme celui de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, ne se commet que sur l'obligation «extrêmement élevée» d'information qui incombe aux fabricants de produits médicaux.

Selon M^e Lauzon, ce jugement de la plus haute instance du pays vient de «donner un coup de pouce extraordinaire» aux requérantes québé-

coises qui réclament un dédommagement de la part de Dow Corning et d'autres fabricants.

«Le jugement établit clairement que ces femmes avaient droit à un consentement éclairé quand elles ont reçu ces prothèses et qu'elles ne l'ont pas eu», affirme-t-il.

«Il est clair qu'aucune femme n'aurait accepté cette solution si les fabricants avaient dit la vérité. On les a trompées», affirme M^e Lauzon, qui déposera bientôt en cour une requête en recours collectif, cette fois contre un autre fabricant de prothèses mammaires, la compagnie Cox-Uphoff.

Dans le cas du recours collectif intenté au Québec contre Dow Corning, une demande a été faite à la Cour supérieure pour que cette cause soit étudiée conjointement à celle mettant en cause Dow Chemicals, compte tenu de ce que le premier fabricant s'est réfugié au printemps

dernier sous la protection de la loi de la faillite américaine.

D'ailleurs, on ignore si Susan Hollis, à qui la Cour suprême a donné raison hier, recevra les 95 000 \$ accordés en dommages-intérêts par la Cour, compte tenu de la faillite de la compagnie américaine. Cette dernière a déclaré faillite après qu'une entente en indemnisation de 4,75 milliards conclue aux États-Unis eut été jugée insuffisante pour indemniser toutes les plaignantes.

Dans le cas des porteuses d'implants fabriqués par la compagnie Bristol-Myers-Squibb, une entente hors cour a été conclue avec ACEF-Centre, prévoyant l'octroi de 28 millions pour les femmes du Québec et de l'Ontario ayant souffert de problèmes de santé après avoir reçu des prothèses de silicone. Celles qui n'ont subi aucun problème peuvent aussi préserver leurs droits en cas de problèmes futurs, pour les douze pro-

chaines années à venir. Les femmes qui ont reçu ce type d'implants ont d'ailleurs jusqu'au 9 février 1996 pour faire connaître leur intention d'adhérer à ce règlement hors cour.

On estime que 150 000 Canadiennes, dont près de 40 000 Québécoises, ont reçu des implants de silicone.

Dans le cas de Mme Hollis, cette dernière a reçu des implants en 1983. Ignorant les risques de rupture, elle a entrepris une formation pour devenir boulangère, un travail qui exige de vigoureux mouvements du torse et des bras. Dix-sept mois plus tard, un examen médical révélait l'éclatement d'un des implants. Après plusieurs opérations et divers problèmes de santé, Mme Hollis devait subir en 1987 une mastectomie sous-cutanée. En 1989, Mme Hollis décidait de poursuivre deux de ses chirurgiens et la compagnie Dow Corning.

BETHLÉEM

SUIITE DE LA PAGE 1

temps, alors qu'il le fut autrefois à près de 70 %.

Généralement plus prospères, mieux éduqués et plus exigeants que leurs compatriotes musulmans, beaucoup de chrétiens du cru, devenus chômeurs à cause notamment de l'occupation israélienne qui asphyxie l'économie locale, ont émigré. Le mouvement va-t-il se poursuivre ou s'inverser sous administration palestinienne autonome?

Certains, inquiets de l'éventuelle pression que l'écrasante majorité musulmane pourrait exercer sur eux, craignent l'accélération des départs. Elias Freij, le maire (chrétien) de la ville, le craint aussi. Mais pour des raisons différentes. «Je lance un SOS au monde entier, dit-il. Si l'Occident chrétien ne nous aide pas, si la situation économique ne s'améliore pas, je crains que le christianisme ait totalement disparu de cette région d'ici vingt à vingt-cinq ans. L'Église ne sera plus qu'un musée sur le lieu même de sa naissance.»

Le cadeau aux colons

Plus politique, M^e Michel Sabbah, le premier patriarche latin palestinien, nommé en 1988 par le Vatican, se réjouit de «la liberté retrouvée à Bethléem». Les «violents affrontements et les représailles militaires [israéliennes] qui faisaient tant souffrir les Palestiniens sont terminées, poursuit le prélat. La paix progresse, mais [...] une paix juste implique de rendre aux Palestiniens toute leur liberté. Elle seule pourra garantir la sécurité recherchée par les Israéliens.»

Cette revendication n'est pas satisfaite par les redéploiements militaires hors de certaines villes de Cisjordanie. Comme le regrettait M^e Sabbah, la partie orientale arabe de Jérusalem, annexée par Israël, est hors de portée, depuis mars 1993, pour la plupart des Palestiniens. Or, c'est là que se trouvent les principaux lieux saints, juifs mais aussi chrétiens et musulmans. De nombreux prêtres arabes, à Bethléem et ailleurs, ne disposant pas du permis nécessaire à l'entrée dans la ville sainte, n'ont plus que des rapports téléphoniques avec leurs hiérarchies, toutes sises à Jérusalem.

Les colons juifs de Cisjordanie, en revanche, restent gâtés. Une nouvelle route de 11 kilomètres, percée sur des terres palestiniennes parfois privées et réservées aux Israéliens qui se sont implantés autour de Bethléem, permet de rallier Jérusalem en contournant la ville et ses misérables camps de réfugiés. La route devrait être prolongée dans les prochaines semaines pour permettre à ceux qui se sont implantés à l'intérieur et autour d'Hébron de rejoindre Jérusalem sans risquer les pluies de pierres d'une Intifada finissante.

LE HIR

SUIITE DE LA PAGE 1

mandera de lui apporter» dans le cadre de l'enquête de l'escouade des crimes criminelles. Celle-ci a confirmé hier qu'elle se penche depuis quelques jours sur les activités de la Restructuration, cet éphémère ministère qu'a présidé le député d'Herbville et qui a fait réaliser les études du gouvernement sur les impacts de la souveraineté.

Selon le capitaine Denis Fiset, la SQ a été amenée à entreprendre sa propre enquête après avoir pris connaissance des conclusions d'un premier rapport du Vérificateur général, déposé le 5 décembre. Celui-ci a fait état de neuf contrats, évalués à 1,3 million de dollars, accordés à des firmes directement ou indirectement liées à Claude Lafrance, l'ancien employeur du sous-ministre à la Restructuration, Pierre Campeau, et lui-même conseiller du ministre dans le dossier des contrats référendaires.

Bien qu'il dise trouver «exagérée» la démarche de la SQ, le principal intéressé, M. Lafrance, a estimé hier que c'est «peut-être une bonne chose» que toute la lumière soit faite et que l'on «sorte du procès des intentions». Il affirme n'avoir pas été jusqu'ici contacté par la police.

M. Le Hir a également affirmé hier n'avoir eu aucun contact avec la SQ. Fait encore plus curieux, toutefois, les agents du Vérificateur général ne l'ont pas encore rencontré, plus de deux semaines après que le mandat de M. Breton eut été élargi pour couvrir l'ensemble des contrats accordés par la Restructuration. Alors que son premier mandat ne lui permettait pas de s'interroger sur le rôle du pouvoir ou du personnel politiques dans l'octroi des contrats à M. Lafrance — ce qui explique pourquoi M. Le Hir n'a pas été interrogé dans le cadre de ce premier rapport —, il en est tout autrement pour cette deuxième enquête.

M. Le Hir a confié hier avoir écrit au Vérificateur le 11 décembre, demandant une audience le plus rapidement possible. Il lui a écrit de nouveau quatre jours plus tard, n'ayant toujours pas reçu d'avis de convocation. Le 18 décembre, l'adjoint du Vérificateur est entré en contact avec lui pour lui expliquer qu'il sera «l'un des derniers à être rencontré» dans le cadre de l'enquête, qui devrait s'achever au début de janvier. Un rapport public, prévu à la mi-janvier, risque d'être quelque peu retardé, dit-on au bureau du Vérificateur.

Ces sources sûres ont également confirmé hier que deux agents de la SQ se sont rendus à plusieurs reprises depuis quelques jours aux locaux du Vérificateur, qui met à leur entière disposition l'ensemble des dossiers traitant de la Restructuration.

Pour sa part, M. Le Hir continue de briser le silence habituel des anciens ministres et révèle ouvertement les détails des conversions qu'il aurait eues depuis quelques mois avec M. Parizeau et son entourage, ainsi que la teneur des promesses qu'ils lui auraient faites de lui confier après le référendum «un poste supérieur, très bien rémunéré».

Selon l'ex-ministre Le Hir, le premier ministre lui avait promis lors d'un entretien, le 23 novembre dernier, soit le lendemain de la remise au premier ministre d'un rapport préliminaire du Vérificateur, de lui «offrir deux ou trois postes et vous choisirez celui qui vous convient». M. Le Hir dit avoir rencontré le chef de cabinet de M. Parizeau, Jean Royer, le 24 novembre à l'hôtel Ritz-Carlton, pour en discuter. C'est lors de cette rencontre que M. Royer lui aurait proposé un poste à l'étranger. L'ex-ministre dit avoir refusé cette offre puisque des obligations familiales

— il a la garde partagée de ses deux enfants — l'empêchaient de quitter le pays.

Impatient de savoir ce que le premier ministre lui réservait, M. Le Hir dit avoir contacté deux anciens collègues ministres le 27 novembre. L'un d'entre eux lui aurait confié qu'il s'agissait d'un «poste supérieur» alors que l'autre aurait affirmé que la nomination avait fait l'objet de discussions entre les membres du cabinet et qu'il s'agissait d'un poste «très bien rémunéré». Ce même ministre lui aurait confié que le rapport préliminaire du Vérificateur «était très, très dur à l'endroit [du sous-ministre] Campeau».

Cette révélation indique, selon M. Le Hir, que les hauts dirigeants du gouvernement avaient bel et bien déjà pris connaissance du contenu du premier rapport du Vérificateur. Or, lorsque M. Le Hir a appelé M. Royer le 28 novembre pour lui demander «où il en était dans ses recherches» quant à un nouveau poste pour l'ex-ministre, le chef de cabinet du premier ministre n'aurait pas du tout mentionné le rapport du Vérificateur. Il aurait plutôt précisé que la nomination de M. Le Hir devrait être une affaire réglée «dans quelques jours».

Dans une entrevue au *Devoir* mardi, M. Royer affirmait qu'il avait informé M. Le Hir du contenu du rapport du Vérificateur dans les 24 heures suivant le moment où il en avait lui-même pris connaissance. Cette conversation n'a eu lieu qu'au matin du 5 décembre, soit le jour où M. Breton a rendu publiques les conclusions de sa première enquête et deux semaines après que le Vérificateur les eut transmises au bureau du premier ministre. Quant à l'affirmation de M. Royer, M. Le Hir réplique que «ça m'apparaît gros. Ça voudrait dire que le bureau du premier ministre avait le rapport entre les mains depuis le 22 novembre et personne n'en a pris connaissance».

M. Le Hir écorche également l'ex-secrétaire général Louis Bernard, qui avait tenu à corriger, dans une entrevue mardi, les affirmations de l'ex-ministre quant au moment où M. Bernard l'avait mis au courant des allégations de conflits d'intérêts que lui avaient lancées le 1^{er} juin cinq employés mécontents de la Restructuration. D'après M. Le Hir, il s'agit d'une «question de date et non pas une question de fond. Si c'est la seule chose sur laquelle M. Bernard peut me contredire, bien, ce n'est pas grand-chose», tranche-t-il.

Dans une entrevue accordée cette semaine au *Soleil*, M. Le Hir a affirmé que c'était au niveau de M. Bernard et de l'entourage du premier ministre que la décision avait été prise de déroger aux procédures du Conseil du trésor dans l'octroi des contrats référendaires. M. Bernard aurait également autorisé l'octroi des contrats à M. Lafrance, a dit M. Le Hir. L'ex-secrétaire général refuse de répondre à ces affirmations.

Bien qu'il dise s'être douté dès le début que l'exercice des contrats référendaires soit une «mission casse-cou», M. Le Hir a affirmé hier ne s'être jamais attendu à subir un tel traitement de la part de l'entourage du premier ministre.

M. Le Hir, qui s'est dit cette semaine en train de préparer des poursuites en libelle diffamatoire, a révélé hier l'une des cibles de ces litiges: l'ex-ministre a envoyé une mise en demeure à *La Presse* au sujet d'un article qui faisait état de ses rapports avec MM. Lafrance et Campeau. Le quotidien montréalais n'ayant pas apporté des correctifs «selon [les] certaines formes» qu'il avait exigées, les avocats de M. Le Hir examinent des recours juridiques.

CONCERTS CLASSIQUES

Un beau cadeau des enfants

I MUSICI

Camille Saint-Saëns: *Oratorio de Noël*, op. 12; *Cinq noëls traditionnels* (Harmonisation: Raymond Daveluy; orchestration: Gilbert Patenaude); *Michel Corrette: Laudate Dominum*, d'après «Le Printemps» de Vivaldi. *Teresa Van der Haegen* (soprano), *Maria Christov* (mezzo-soprano), *Maria Popescu* (contralto), *Michiel Schrey* (ténor), *Bernard Levasseur* (baryton); *Les Petits Chanteurs du Mont-Royal*, *Ensemble I Musici de Montréal*, dir. *Yuli Turovsky*. *Théâtre Maisonneuve*, le 21 décembre 1995

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Il est malheureusement rare ici qu'on entende les petits chanteurs du Mont-Royal ailleurs qu'à l'Oratoire. Yuli Turovsky a donc eu une excellente idée de nous les offrir en cadeau hier soir avec son ensemble. On a pu apprécier la maîtrise à sa juste valeur.

Ce chœur d'enfants est remarquable par sa justesse, son homogénéité et sa précision. Dans la platitude qu'est l'*Oratorio de Noël* de Saint-Saëns, ils ont sauvé la salle d'un ennui mortel. On a pu se concentrer tout entier sur la beauté du timbre des différentes sections (je tiens à souligner spécialement la prestation des ténors: il est rare que cette section soit si bien équilibrée au reste d'un chœur), la clarté de l'articulation et la transparence de la polyphonie. Grâce au remarquable travail de Gilbert Patenaude, jamais ces jeunes hommes n'ont été déconcertés. Pourtant, il y avait parfois matière à pérorer.

La direction de Turovsky n'est en effet pas toujours évidente pour ceux qui, comme son ensemble, n'ont pas l'ha-

bitude de travailler sous sa baguette. Cela a valu certains flottements, parfois frisant le chaos, que la solidité de tous les interprètes a galamment fait passer sans trop d'hésitation. Le concert se voulait un cadeau, ne soyons pas trop exigeant, mais reconnaissons quand même qu'il aurait pu être mieux préparé.

Les solistes non plus n'avaient pas l'air très à l'aise, or alors n'avaient pas le cœur à l'ouvrage. Seules exceptions, les interventions de Maria Popescu, qui chantait ici une vraie partie de contralto. Quelle voix remarquable; le timbre est beau, et l'intonation est parfaite. Elle est d'ailleurs la seule des cinq solistes à ne pas avoir connu de faiblesse de justesse ou de problèmes de tempo. Tout naturellement, elle dominait dans les moments où elle avait quelque chose à faire, reléguant les autres au rang de «jolies voix».

Les arrangements de Raymond Daveluy pour les cinq noëls choisis sont très réussis. Il ne tombe pas dans le piège ou l'académisme; on trouve bien quelques petits contrepoints qui font un (tout petit) peu scolaire, mais ils sont faits avec un tel bonheur — on devine à l'écoute la joie de l'arrangeur d'avoir trouvé ici ou là tel ou tel contre-chant — qu'on embarque sans bouder son plaisir.

L'amusant *Laudate Dominum* de Corrette finissait ce court programme. Paraphrase amusante du *Printemps* de Vivaldi, il aurait fallu plus peaufiner le détail pour que l'humour passe mieux, car l'humour est tout ce qu'on retient aujourd'hui de ce genre de partition. Trop d'incertitudes dans les tempos, un baryton qui ralentit parfois sans vergogne, et beaucoup d'imprécisions dans les entrées du chœur (qui manque d'habitude face à la baguette de Turovsky) ont empêché ce divertissement plaisant de se transformer en bulle de champagne. On est tout de même ressorti joyeux de l'expérience.



PROFESSEURS «On raconte n'importe quoi»

SUIITE DE LA PAGE 1

tions de l'Alliance des professeurs, particulièrement celles de l'un de ses porte-parole, Pierre Lemaire, enseignant au secondaire, qui a qualifié cette semaine le programme de «criminel».

«M. Lemaire n'a pas lu le même programme que nous, ça lui prendrait un professeur pour lui montrer à lire», a répliqué Mme Lachapelle.

Suzanne Chartrand, elle, est didacticienne, professeure associée au département de linguistique de l'UQAM, et elle fait partie de la demi-douzaine de spécialistes qui ont rédigé ce programme, sous la coordination d'une fonctionnaire du ministère de l'Éducation.

Mme Chartrand ne mâche pas ses mots: le petit comité qui a analysé le programme au nom de l'Alliance «est de mauvaise foi», dit-elle; il bloque systématiquement ce qui vient du ministère, «à cause des frustrations accumulées».

Suzanne Chartrand ne comprend pas davantage pourquoi la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, prétend qu'une moitié des enseignants et conseillers pédagogiques membres de la CEQ sont d'accord avec le programme et que l'autre moitié s'y oppose. «En réalité, très peu d'enseignants ont vu le programme, déclare-t-elle. On raconte n'importe quoi.»

Mais Suzanne Chartrand n'est pas tendre non plus envers le ministère lui-même, «qui n'a pas pensé à une démarche cohérente de diffusion et de communication du programme, alors que tout le monde en parle à tort et à travers depuis un mois».

Mme Chartrand défend également l'«approche communicative» prônée dans le nouveau programme: «C'est une approche privilégiée depuis 30 ans dans les pays occidentaux pour l'enseignement des langues maternelles», dit-elle.

Deux grandes orientations sont privilégiées dans le nouveau programme: accroître la maîtrise de la langue écrite et donner une importance accrue à la lecture d'œuvres littéraires.

De la première à la cinquième année du secondaire, peut-on lire dans l'introduction du document, le programme «déploie progressivement un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes devant amener les jeunes à bien lire, à bien écrire, à tenir un discours cohérent et à devenir ainsi des lecteurs avertis, des scripteurs habiles et des locuteurs efficaces».

Le nouveau programme propose de laisser une plus grande place à l'écriture dans les classes de français, ajoute Mme Chartrand.

Ainsi, on propose qu'au premier cycle du secondaire 40 % du temps d'enseignement soit consacré à l'écriture,

40 % à la lecture et 20 % à la communication orale, alors qu'au deuxième cycle la proportion serait de 50 % en écriture, 40 % en lecture et 10 % en communication orale.

Le programme propose également quelque 160 pages de contenus et d'apprentissages.

Cette très longue liste d'objectifs a été mal comprise, affirme Suzanne Chartrand.

«Si c'est si détaillé, c'est pour donner des outils aux professeurs: cela ne veut pas dire que le professeur doit tout suivre à la lettre de façon servile, voyons donc!», s'exclame-t-elle. «C'est un guide qui procure un cadre méthodologique.»

Mme Chartrand admet que cette liste présente un aspect «technique, contraignant, plate», mais elle a l'avantage de fournir des outils détaillés aux enseignants.

Ne trouve-t-elle pas qu'il s'agit d'un langage tarabiscoté? «Ce programme est d'abord écrit pour les enseignants, qui sont des spécialistes, réplique-t-elle. Il existe une véritable phobie selon laquelle un tel programme devrait être lu et compris par tout le monde. Le langage peut sembler technique... et alors? Tous les domaines ont droit à un langage spécialisé. Il ne viendrait l'idée à personne de critiquer le langage spécialisé des programmes de chimie ou de géographie. Mais en ce qui concerne un programme de français, tout le monde s'en mêle, tout le monde veut placer son mot, la langue est considérée comme un bien public. Résultat: on méprise le travail de tous les spécialistes qui réfléchissent depuis vingt ans aux meilleures façons d'enseigner la langue. Le mépris envers les linguistes, les didacticiens, les littéraires est incroyable.»

Mais tant Huguette Lachapelle que Suzanne Chartrand conviennent que le nouveau programme pourrait s'écraser si on ne lui donne pas les moyens de prendre sa place.

«Le temps d'enseignement du français a été réduit de 20 à 25 % depuis 20 ans, explique Mme Lachapelle. Nous pouvons collaborer à la mise en place du programme, mais le ministère doit absolument augmenter le temps consacré à l'apprentissage de la langue.»

Mme Chartrand ajoute que dans les classes de français, «on fait beaucoup de grammaire, contrairement à ce que plusieurs personnes croient, mais depuis 20 ans, c'est plutôt la part consacrée à l'écriture qui a rétréci. Non seulement les élèves n'écrivent pas assez, mais on ne les corrige pas. Le vrai problème est là».

Et toutes deux s'entendent pour affirmer que la mise en place du programme nécessitera de la part du ministère un sérieux programme de formation des enseignants, ce qui est loin d'être évident pour le moment.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

Hébergement en Région

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez au (514) 985-3322 ou 1-800-363-0305

BAS ST-LAURENT



FLEUR DES BOIS s'épanouit toute l'année sur des couchers de soleil jamais pareils. «La Fine fleur des auberges est un nom qui attire, mais lorsque cette attraction se concrétise, et bien on y resterait sans fin». Goûtez les plaisirs du silence, du bon goût, des couleurs, des odeurs et de la chaleur d'une petite auberge sur la rive sud du St-Laurent, offrez-vous un séjour forfait souper, coucher, déjeuner taxes incluses à 57.50 \$ p.p., occ. double. **Rivière-Ouelle** Réservez maintenant 1-800-463-1201

CHARLEVOIX

AUBERGE DES TROIS CANARDS Située au coeur de Pointe-au-Pic, magnifique vue sur le fleuve, à 5 min. du Casino. Lauréat de plusieurs concours gastronomiques. Forfaits à compter de 82.50 \$ p.p./soir. **1-800-461-3761**

LES STUDIOS DU DOMAINE FORGET

Pour vos vacances, profitez de ces petits appartements complètement équipés pouvant loger jusqu'à quatre personnes et ayant une vue sur le fleuve. Situés au coeur de Charlevoix, d'un réseau d'activités sportives et culturelles et à proximité du casino. Entre 45 \$ et 80 \$/jour/studio. **Domaine Forget, St-Irénée.** (418) 452-3535

CHAUDIÈRE - APPALACHES



MANOIR DE BEAUMONT: Site exceptionnel, dominant le St-Laurent sur la Rive-Sud, à 15 minutes des ponts ou du traversier Lévis/Vieux-Québec. Le charme d'un vieux manoir restauré avec ses 5 chambres aménagées, chacune ayant son cachet d'époque. Tranquillité, accueil, antiquité. Forfait romantique: 139 \$/pers. en occ. double, incluant 2 nuits, 2 petits déjeuners, corbeille de fruits, fleurs coupées, une bouteille de champagne «Veuve Clicquot», un peignoir moelleux, une photo souvenir. **Rés: (418) 833-5635**

MANOIR DE TILLY

Offrez-vous un séjour romantique, dans un authentique manoir (1786) au bord du St-Laurent où gastronomie, confort douillet et détente se côtoient sous un même toit. **FORFAIT ST-SYLVESTRE** à 129 \$/p.p./occ. double. **FORFAIT DORLOTAGE** à partir de 129 \$/p.p./occ. double. **FORFAIT AFFAIRES** avec/sans hébergement. A.20, sortie 291. À 15 min. des ponts de Québec. **St-Antoine de Tilly, Lotbinière** Réservations: (418) 886-2407

ESTRIE



AUBERGE LE MALARD En bordure du Lac Bromé, un site d'une grande beauté entre un lac et une réserve faunique. Une cuisine raffinée, une carte des vins remarquable et des activités de saison compléteront un agréable séjour. Tarif PAM à partir de 70 \$/pers. occ. dbl. **1-800-852-5006**



CHATEAU BROMONT HÔTEL-SPA vous propose de vivre de nobles Forfaits et Festins des Fêtes. Venez vivre la magie de Noël avec le Forfait Royal des Fêtes les 23, 24, 30 et 31 décembre 1995, ou le Forfait Réveillon du 31 décembre 1995. De nombreuses activités familiales ont été prévues pour rendre votre séjour inoubliable: randonnée en cariole, caribou, chansons, musiciens, jeux, repas gourmands et gourmets. **Réservez vite ces moments de réjouissances au 1 800 304-3433**

COUETTE ET CAFÉ ORFORD

Chateaux B&B à 5 min. du Mont Orford et des pistes de ski. 2 salles de séjour avec foyer, dont une avec billard. Endroit idéal pour partager de bons moments. Petit déj. copieux. (514) 297-3993

Hors-Frontières

ÉTATS-UNIS / NEW YORK

NEW YORK B&B - Recommandé par plusieurs guides et la télé québécoise. Maison victorienne, 205 p.pers., dortoir 125, 9 rues au nord de Central Park, 15 min. du centre-ville. Tenu par Québécoise. (212) 666-0559 (212) 663-5000 (fax)

MEXIQUE / CANCUN

POSADA AMOR - Auberge familiale et rustique près de Cancun dans un village de pêcheurs. Plage naturiste, divers forfaits avec ou sans repas. Info.: (819) 562-7556; fax: (819) 562-0413.

STE-LUCIE / CARAÏBES

AUBERGE MARIGOT - Marigot Bay, Ste-Lucie. 4 ch. spacieuses avec s. de b., gérée tranquillement, piscine et vue imprenable sur la mer et la baie. 349\$/pers./sem. en occ. double. Petits déj. incl. Info et rés. tél.: (514) 729-4427, fax: (514) 374-2768.



RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HOTELIERS

LAURENTIDES

L'HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:

Charme, luxe campagnard, fine cuisine du marché, Table de Prestige du Québec. À deux pas de toutes les activités hivernales au coeur des Laurentides (45 minutes de Montréal) Forfait à partir de 122.50 \$/personne, occ. double, par jour, chambre-salon, souper, petit déjeuner, pourboire inclus, taxes en sus.

Réervations: 514-229-2991, 227-1416 (Montréal)

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Métier de la Restauration». N'oubliez pas notre forfait-détente du vendredi soir! Nous avons aussi d'autres forfaits à vous proposer.

Réservez maintenant 856-7787

LAURENTIDES

HAVRE DU PARC - SAINT-DONAT

«Un petit coin de paradis pour les amateurs de la nature». Lac Provost à l'entrée du Parc Mont-Tremblant. Idéal ski de fond, 38km aménagés. Ski alpin. Détente. Forfait Fêtes 3 nuits à partir de 195 \$ p.p., occ. dbl. (819) 424-7686

AUBERGE DU LAC À LA LOUTURE: Située au bout d'un chemin, entourée de forêt, 70 km de pistes de ski fond. Cuisine débordante et savoureuse avec des spécialités basques. Le calme à 25 min. du Mont-Tremblant. De 75 \$ à 85 \$/1 nuit 140 à 160 \$/2 nuits. Prix par pers. 3 repas par jour inclus. (819) 687-8888

HOTEL SPA L'EXCELSIOR:

Promotion Hiver. Centre de villégiature de grande renommée à Ste-Adèle, devant la montagne. Suites romantiques, foyers, b. tourbillon, piscine dans une verrière, sauna. Ski à 2 min. Faites le plein d'énergie: massages, bain flottant, enveloppement algues, argile, bains de boue, bains turcs et huiles essentielles. **Cures anti-stress, dorlotage.** À partir de 39 \$ p.p. occ. d., avec déjeuner complet, 57.50 \$ déjeuner et souper français gastronomique. Rabais avec l'annonce. **Réservez maintenant** Tél. sans frais: (514) 990-0291



MANOIR SAINT-SAUVEUR: Situé au coeur du pittoresque village de Saint-Sauveur, cet hôtel de villégiature 4 étoiles offre 200 chambres et appartements-condo luxueux, fine cuisine italienne au «Muscadin Del Nord», piscine intérieure, squash, centre de conditionnement physique, centre «Manoir Santé», patinoire, navette de ski, stationnement intérieur. À partir de 75\$ par nuit, en occupation double. **Renseignez-vous sur nos forfaits: 1-800-361-0505**

MANICOUAGAN



Tout le confort moderne dans un hôtel au cachet d'un vieux manoir ancestral. Après une journée de loisirs ou de travail, goûtez le raffinement d'une excellente table et les plaisirs d'un bon vin sélectionné parmi les meilleurs crus de notre cave réputée, dans un décor favorisant la détente. Salles de réunion disponibles, vidéo-conférence. 8, rue Cabot, Baie-Comeau. (418) 296-3391, 1-800-463-8567

MAURICIE



Situé à la campagne dans un décor enchanteur, le FLORES, lauréat national de la petite entreprise touristique, vous offre son forfait **gâterie** incl. souper gastronomique, coucher, petit-déjeuner, vin mousseux 129\$/occ. double. **Forfait fin de semaine**, incl. 1 souper, 2 couchers, 2 déjeuners, 184 \$/occ. double. **Forfait santé**, incl. les 3 repas de la journée, 2 pauses tisane, fruits, sauna, enveloppement d'algues, bain thérapeutique, pressothérapie, massage, 148\$/occ. double. Salles disponibles pour réceptions, congrès, etc. **Tél: 1-800-538-9340 fax 819-538-1884**

Hôtellerie Champêtre

Auberges et Hôtels du Québec

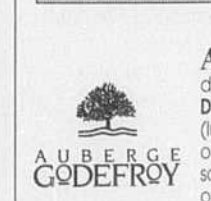
Vous faire plaisir, c'est dans notre nature!

ESTRIE



MANOIR DES SABLES La folie du SKI, 5 min. face au majestueux Mont Orford. Ambiance champêtre, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercice, clinique algotherapie, patinoire, ski de fond sur place, promenade en traîneau à cheval gratuite (samedi soir), location d'équipement et plus... **Forfaits Ski** incluant «2 nts, soupers, petits déjeuners, ski, «après-ski», frais/service», à partir de 83 \$ p.pers/p. n/occ. dbl; **B&B** à partir de 39.50 \$ p.pers/p. n/occ. dbl. Chambres avec foyers et bains tourbillons doubles. Réservez votre «Féerie des fêtes!». **1-800-567-3514, Aut. 10, sortie 118, Orford, 1 h de Montréal.**

MAURICIE-BOIS FRANCS



AUBERGE GODEFROY: À dix minutes du centre-ville de Trois-Rivières. Lauréat 1995 du Grand Prix de la Gastronomie. **Forfait Détente, forfait Santé** (incluant une journée de soins), **forfait Tête-à-Tête** (une de mie), 3 jours/2 nuits en p.m. à compter de 170.00 \$/pers. en occ. double. Centre de santé, piscine int., bain tourbillon, spa à l'eau salée, sauna, sentiers pédestres, salle de jeux... **Forfaits Noël et Nouvel An** offerts à compter de 104.50 \$/pers. en occ. double pour 2 jours/1 nuit. **(819) 233-2200 ou 1-800-361-1620**

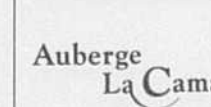
LAURENTIDES



Le Sapinier À une heure de Montréal, à proximité des grands centres de ski alpin — 70 chambres entièrement redécorées — cuisine raffinée — cave à vin — ski de randonnée — patinoire — raquettes... Forfaits disponibles 1244, ch. La Sapinière, Val-David (Québec) J0T 2N0

Tél.: 1-800-567-6635 ou (819) 322-2020; téléc.: (819) 322-6510

QUÉBEC



Honorée **Table de Prestige 95** et classée parmi les dix meilleures d'oiseaux et de chevreuil ou offrez un Certificat Cadeau pour Savourez tout le charme et la simplicité d'un petit hôtel à proximité du Mont Ste-Anne. **Super Forfait Évasion** incluant 3 js, 2 nuits, 2 grands déjeuners, 1 souper Gourmet, la navette de ski et les pourboires à partir de 159\$/pers. occ. double, basse saison. **Réservez: 1-800-567-3939 ou 418-827-5703**

SUROÏT



Profitez d'une évasion romantique au coeur d'un sanctuaire d'oiseaux et de chevreuil ou offrez un Certificat Cadeau pour toute occasion! Une chambre luxueuse avec foyer et balcon, un souper gastronomique, un petit-déjeuner, service et accès au sauna, salle d'exercice, sentiers et beaucoup plus! Seulement 110.00 \$ p.p. en occ. dou. ou réservez notre brunch du dimanche avec tour de traîneau 17.00 \$ p.p. **Rés.: 1-800-641-4241 ou 514-459-4241**

OUTAOUAIS



CHATEAU LES BEAULNE Lauréat du grand prix de tourisme 1995 Le personnel et la direction du Château Les Beaulne aimeraient vous souhaiter de joyeuses fêtes et une année prospère. Venez profiter de notre spécial du mois de janvier à 150.00\$/pers. incluant 2 nuits et 5 repas. Obtenez la 3ème nuit à 70.00\$ avec 3 repas. Informez-vous sur nos multiples soins. **Canada Select *** (514) 622-8306 (mtl) (819) 428-2244**

LA MAISON FRONT Dans le quartier historique de Hull, d'élégants meubles (3 1/2) allient le confort et le charme d'autrefois. À quelques minutes de la Capitale, de la rivière des Outaouais, des musées, des théâtres, des restaurants, du casino • Club sportif, ski de randonnée, etc. **819-771-0944**

QUÉBEC

AUBERGE LES QUATRE-TEMPS

Sur rive du Lac Beauport à 15 min. de Québec. Forfait santé, fugue en duo, piscine intérieure, sauna. Chambres avec foyer et/ou bain tourbillon. Forfait Ski de fond/alpin. **(418) 849-4486 ou 1-800-363-0379**



Découvrez le Centre de randonnée à skis de Duchesnay et profitez de nos forfaits Ski-Séjour en plein coeur d'un milieu naturel et enchanteur. • 11 pistes entretenues et patrouillées • 5 relais chauffés • Salle de fartage • Repas complets • Hébergement (en pavillon, chalets ou en auberge) **143, Route Duchesnay, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier** Renseignements et réservations: 1-800-501-2122, 418-875-2122



LE MANOIR DU LAC DELAGE Offrez-vous un Noël inoubliable. Chambres spacieuses et suites. Piscine intérieure, sauna, bains tourbillons et SPA. **FORFAIT NOËL** (2 nuits/3 jours) incluant promenade en traîneau, messe de Noël, réveillon, 2 repas du soir, le brunch de Noël, un petit déjeuner et l'accès aux activités sportives hivernales. À compter de 213 \$ (p. pers. occ. double). **Réervations 1-800-463-2841**

RÉSERVOTEL - MONT-SAINTE-ANNE Un seul numéro sans frais vous donne accès à plus de 40 établissements hôteliers, du pied du Mont-Sainte-Anne au centre-ville de Québec. Super forfait ski à partir de 49 \$ par pers. par jr (occ. quad). **Laissez-nous vous conseiller au 1-800-463-1568 ext. 104**

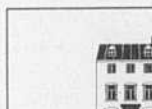
VIEUX-QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT

Profitez de notre forfait 65.00 \$ par personne en accommodation double, comprenant la chambre, le petit-déjeuner, le souper et le stationnement. Les taxes et le service sont inclus. **668, Grande-Allée est pour réserver: (418) 525-7812**



Au coeur du Vieux-Québec, dans une maison construite en 1822, venez vous imprégner de l'histoire de la vieille capitale. **Forfait gastronomie: \$ 116 / pp / occ. double. Forfait ski MI St Anne: \$ 188 / pp / occ. double. Forfait Romantique: \$ 190 / pp / occ. double.** (Sur une base de 2 jours). **SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE, OBTENEZ UN RABAI DE 35% SUR LE PRIX RÉGULIER D'ÉTÉ DE NOS CHAMBRES.** (Forfait et promotion non disponibles par le carnaval) **43 Rue Ste Ursule, Vieux-Québec 1 800 463 0280**



HOTEL MANOIR D'AUTEUIL vous propose un séjour agréable dans un décor où se marient l'art nouveau et l'art déco. Bâti en 1835 et rénové en 1981, le manoir d'Auteuil conserve l'authentique cachet qui en fait l'un des principaux bâtiments historiques du Vieux-Québec. À partir de 55 \$. Vos hôtes: Jeannine & Guy Hamel **(418) 694-1173**



MANOIR VICTORIA Situé au coeur du Vieux-Québec, cet hôtel 4 étoiles au cachet européen unique a récemment été rénové et agrandi au coût de 12 millions \$. 145 chambres et suites - 7 salles de réunions et banquets - restaurant fine cuisine (20% de rabais le soir) - resto-bistro Le Saint-James - piscine intérieure - club de santé - sauna - stationnement intérieur avec service de valet. **À partir de 75 \$ par nuit en occ. double. Renseignez-vous sur nos forfaits. 1-800-463-6283**

STUDIOS - VIEUX-QUÉBEC Studios meublés tout équipés. Décor d'époque. Journée 40/70\$ - Semaine 200/350 \$ - Mois 550/850 \$ - Fêtes 300/600 \$. Réservez tôt! 35 min. du Mt-Ste-Anne, 5 min. à pied du Château Frontenac. **Cell. (418) 563-2405 - Rés. (418) 692-0765**

FAMILLE DUFOUR

HÔTELS

Croisières · Cruises

VIEUX-QUÉBEC



HÔTEL CLARENDON Nouvellement rénové, situé au coeur du Vieux Québec et son ambiance. Demandez nos prix avantageux. **Tél.: (418) 692-2480 - 1-800-463-5250**

BEAUPRÉ / MONT SAINTE-ANNE



HÔTEL VAL-DES-NEIGES Situé au pied du Mont Ste-Anne, avec la piscine intérieure, le sauna, le bain tourbillon, la salle d'exercices et le service de navette entre l'hôtel et les remontées à ski. Demandez nos avantages forfaits. **Tél.: (418) 827-5711 - 1-800-463-5250**

BAIE SAINT-PAUL



AUBERGE LA PIGNORONDE À proximité du Massif de Petite Rivière St-François pour le ski, avec sa piscine intérieure et sa magnifique vue sur le fleuve. Demandez nos avantages forfaits. **Tél.: (418) 435-5505 - 1-800-463-5250**